

ASSEMBLÉE NATIONALE

SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 2488)

AMENDEMENT

N ° AC935

présenté par

Mme Victory, Mme Tolmont, M. Juanico, Mme Manin et les membres du groupe Socialistes et
apparentés

ARTICLE 52

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.